

217C1603
FR0000036857-OP013-AS11

17 juillet 2017

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS HEVEAS

(Euronext Paris)

1. Euronext Paris et Oddo BHF SCA ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS HEVEAS (SIPH), initiée par la société Compagnie Financière Michelin SCmA (CFM), soit du **22 juin au 12 juillet 2017 inclus**, la société CFM a acquis au prix de 85 € par action SIPH (i) 217 031 actions dans le cadre de la procédure de semi-centralisation et (ii) 69 100 actions sur le marché.

À la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, le concert composé des sociétés SIFCA et CFM, détient 4 511 918 actions SIPH¹ représentant 8 386 759 droits de vote, soit 89,15% du capital et au moins 93,74% des droits de vote de cette société², selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
SIFCA	2 813 410	55,59	5 626 820	62,89
CFM	1 698 508	33,56	2 759 939	30,85
Total concert	4 511 918	89,15	8 386 759	93,74

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

¹ Dont 207 321 actions SIPH acquises sur le marché entre le 7 juin et le 21 juin inclus, conformément à l'article 231-38 IV du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 5 060 790 actions représentant au maximum 8 946 915 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.